



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 25/04/25

Bulletin municipal n° 50

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h
Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 04 74 70 50 17
Médecin de garde : 116117
Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56
mediathequestgenis@gmail.com
Mardi : 13h30-16h
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

Voir le site internet de la mairie :
<https://www.saintgenislargentiere.fr/>

Déchèteries : 04 74 26 28 88

INFORMATIONS :

La mairie utilise l'application « **PanneauPocket** » qui a pour but d'informer et d'alerter en temps réel les habitants. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application depuis votre mobile, tablette, ordinateur :
<https://www.panneaupocket.com/>

Absent : aucun.

Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police :

Comme chaque année, nous devons déposer, début juin, notre demande de subvention « amendes de police ». Le conseil décide de présenter un dossier concernant le remplacement des glissières de sécurité (en bois) aux « Vignes » et au « Bissardon ».

Demande de subvention au titre du partenariat territorial :

Nous avons reçu les devis de l'entreprise Lacassagne pour l'aménagement des points d'apports volontaires des « Vignes », de « Lafay », et de l'entrée du village (nivellement, enrobé, pourtour...). Nous déposerons une demande de subvention pour financer une partie de ces travaux.

SIEMLY : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :

Le SIEMLY nous a transmis son rapport annuel. Il démontre une bonne qualité de l'eau, une baisse de la consommation moyenne des foyers, une amélioration dans les recherches de fuites (agents de Suez dédiés à ces recherches et mise en place de la télérelève qui détecte rapidement les fuites chez les particuliers). Ce rapport est consultable par toute la population en mairie.



Compte-rendu conseil (suite)

Avenants aux travaux de rénovation de 2 logements et d'une salle de classe de l'école :

Afin d'améliorer l'isolation phonique entre les logements et l'école, des travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires. Durant cette même période, les luminaires existants seront remplacés par des Led.

Les avenants correspondants sont validés : 11 191,98 € HT pour le lot plâtrerie-peinture et 4 566,10 € HT pour le lot électricité-courants faibles.

Par ailleurs, pendant ces vacances de Pâques, les portes et fenêtres de la classe maternelle ont été changées et divers réseaux ont été passés en faux-plafonds. Nous remercions les entreprises pour les délais très contraints qui ont été tenus.

Plusieurs demandes ont été reçues pour les 2 logements, les visites seront organisées courant mai.

Projets et travaux en cours :

Logements OPAC : la commission d'attribution se réunie le 3 juin et les logements seront disponibles dès le 1^{er} juillet.

Installations photovoltaïques : l'installation de la halle (en revente totale) sera mise en service le 5 mai.

Achat de terrains : la commune est désormais propriétaire de 2 500 m² en cœur de village. Ces achats étant des « réserves foncières » (aucun projet n'est envisagé pour l'instant), les parcelles concernées seront entretenues par éco-pâturages (moutons).

Compte-rendu des commissions :

École : une réunion a été organisée entre les représentants des parents d'élèves, le personnel enseignant et la mairie.

La prévision d'un effectif en hausse pour la maternelle nécessitera le recrutement d'une ATSEM à temps partiel en CDD à la rentrée de septembre. **L'appel à candidatures sera prochainement diffusé, notamment sur PanneauPocket, quand le profil de poste aura été défini.**

Par ailleurs, il est envisagé d'installer une cloison amovible pour agrandir la partie couchette. Du matériel (bureaux et couchettes) sera acheté pour répondre aux besoins de l'école.

Déchets ménagers : la CCMDL va devoir se prononcer dans les prochains mois sur la future destination de nos déchets ménagers (traitement du contenu des sacs noirs) à l'horizon 2030. A ce jour ils sont acheminés sur le site de Bourgoin-Jallieu pour être incinérés.

CEPOS : différentes innovations ou dispositifs ont été présentés au cours de la 3^{ème} soirée CEPOS (Communes à Energie POSitive) : gestion d'espaces verts collectifs, actions pour prévenir le développement de l'ambrosie, mutualisation de cantines, création de réseau de chaleur...

Piscine Escap'ad : les tarifs vont être revalorisés de 5 % au 1^{er} juillet. Par exemple, pour une entrée piscine individuelle adulte, le tarif passe de 5.30 € à 5.60 €.



Compte-rendu conseil (suite)

SYDER : avec les certificats d'économie d'énergie, le SYDER va verser à la commune la somme de 2 230,72 € pour 27 points lumineux passés en éclairage Led.

SIVOS : la prévision est de 435 élèves au collège du Val d'Argent pour la rentrée de septembre.

Informations et questions diverses :

Salle des sports : une réflexion est engagée pour optimiser le nettoyage du sol de ces locaux utilisés toute la semaine par l'école et les associations.

Aires protégées : la Préfecture a pour projet la modification et l'extension du périmètre de l'arrêté de protection du biotope du vallon du Rossand. Un inventaire sur la faune sauvage a été réalisé. Une rencontre aura lieu prochainement pour avancer sur le sujet (propositions, avis...).

SDMIS : un bilan de l'activité opérationnelle du service départemental métropolitain d'incendie et de secours pour l'année 2024 sur notre commune a été présenté par Jérôme CHALANDON, chef de centre des pompiers de Sainte-Foy-l'Argentière.

39 opérations de secours ont eu lieu pour 70 sorties de véhicules. Les jours de la semaine qui mobilisent le plus de sorties sont les lundis et jeudis, le pic de mobilisation étant au mois de mars.

Frelons asiatiques : les pièges installés fonctionnent bien ce qui devrait diminuer sensiblement la prolifération des nids de frelons asiatiques.

Secrétariat de la mairie : il sera fermé les vendredis 2, 9 et 30 mai, et le mercredi 28 mai.

Prochaine réunion le vendredi 6 juin à 20h30.



Vie municipale et associative

OUVERTURE PROCHAINE DU BAR-RESTAURANT : « LA FRINGALE » (nouveau nom de notre bar restaurant) ouvrira le **12 mai**. Monsieur Jean-Marie RODRIGUEZ sera heureux d'accueillir la population le **mercredi 7 mai à partir de 18h pour un pot d'accueil**, ce sera pour nous tous l'occasion de découvrir ce nouvel espace. Nous comptons sur vous pour faire vivre ce lieu tellement important pour notre village.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI (fin de la seconde guerre mondiale) : toute la population est invitée le **jeudi 8 mai à 10h30 devant le monument aux morts** pour honorer nos soldats. Nous clôturerons avec le verre de l'amitié.

« **JAQUADI** : à noter sur vos agendas la **bourse aux livres de l'APE Jaquadi dimanche 18 mai sous la halle** (voir flyer joint = **ERRATUM** elle se fera sur la journée **de 9h à 17h** sans interruption avec une buvette). Nous vous attendons nombreux !" »

« **CLUB DE L'AMITIÉ** : le **samedi 24 mai à 13h30**, les amis du club de l'amitié organisent **un concours de pétanque en doublette**. Buvette et casse-croûte. Venez nombreux (terrain à côté de la halle). »

FÊTES DES MÈRES : toutes les mamans (et leur famille) sont attendues le **dimanche 25 mai à 10h30 à la salle des fêtes** (voir le flyer joint).

FÊTES DES PÈRES : pour la première fois dans notre commune, et sur proposition du conseil municipal enfants, la municipalité organise la **fête des pères le dimanche 15 juin à 11h sur la place de la mairie**, ou sous la halle en cas de mauvais temps (voir flyer joint).

EXPOSITION DU GAAP (Groupement d'Animation d'Arts Plastiques) : la commune accueillera, à la salle des fêtes, une exposition faite par des élèves de différentes écoles. Cette exposition sera visible les **17 et 18 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h**.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES : près de 500 œufs ont été cachés le dimanche de Pâques dans le village. Une joie pour les familles de les trouver avant de déguster omelettes ou gâteaux... Un grand merci au conseil municipal enfants pour cette sympathique animation et merci à tous les participants venus très nombreux cette année.





Vie municipale et associative

CLASSES ET DEMI-DÉCADES : samedi 26 avril le village s'est animé pour accueillir les classards de la 5. Les 0 se sont joints à eux pour cette belle journée qui a réuni beaucoup de monde sur la place de la mairie et qui s'est terminée à la salle des fêtes pour le repas et la soirée dansante.



COMMISSION JEUNESSE : l'après midi jeux de société a eu lieu le 28 avril, sous la halle avec le beau temps ! Parents et enfants ont passé un bon moment de partage.



BUS FRANCE SERVICES : il sera présent **place de la mairie mardi 13 mai de 9h à 12h**. Accès libre sans rendez-vous.

MUTUELLE SOLIMUT : prochaine permanence **jeudi 22 mai de 13h30 à 15h30 en mairie**. Rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

MÉDIATHÈQUE : l'exposition « la cantine scolaire de 1956 à nos jours » est en préparation par Françoise BAYARD et sera présentée en septembre. Si vous avez été membre du bureau de l'association et/ou avez effectué la surveillance des enfants, vous avez dû recevoir un courrier vous demandant votre photographie. Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir cette photographie à la mairie (par mail si vous le souhaitez) ou bien directement à Françoise BAYARD.

- Réalisation de la publication par la commission Informations
 - Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

LES ARMOIRIES DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE

Elles figurent sur la façade de la mairie, sur l'ancien lavoir et sur les lettres de l'équipe municipale de la commune. Mais depuis quand existent-elles et que signifient-elles ?

Elles ne sont pas du tout anciennes comme celles de Lyon par exemple mais datent de l'édification de la nouvelle mairie en 1985. Le maire, Gilbert Dussuyer, les souhaitait comme d'autres maires à la même époque. Il s'adressa aux archives départementales du Rhône. Le conservateur en chef, Mathieu Méras, les dessina et envoya sa signification.

Dans le haut de l'écu, sur fond rouge se trouvent les armes du Chapitre de Saint-Jean dont dépendait la paroisse et au-dessous, sur fond bleu la figure de Saint Genis et les initiales du village. En langage héraldique (qui est très particulier) elles se lisent de la manière suivante : « d'azur au buste de saint Genis d'argent nimbé d'or et accompagné à dextre (droite) d'un S, à senestre (gauche) d'un G et en pointe d'un A aussi d'or au chef (le haut) cousu de gueules (rouge) chargé d'un griffon d'or et d'un lion d'argent couronné d'or issants (marchant) et affrontés ».

Le conservateur recommandait en fin de courrier de s'adresser à un maquettiste de Neuville-sur-Saône, Monsieur François-Régis Chollat. Mais la mairie s'adressa en octobre 1990 à Monsieur Pierre Tholly de Chazelles-sur-Lyon. Il en coûta 1250 francs chacun soit 310 francs de fourniture plastique de type Komacel et 940 francs pour la réalisation de l'écusson en peinture spéciale plastique de type Publiplast.

